

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE **SAINT-FLORENT**

Séance du 01 août 2024

Nombre de membres

. Afférents au C.M.
19. En exercice :
19. Qui ont pris part à la
délibération :

Vote : 15

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre,
et le premier août

à 18 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claudy OLMETA Maire

Présents : Messieurs BENVENUTI, COSTA, HLUŠICKA, PAOLINI, SIMONETTI-MALASPINA et Mesdames LOUIS, SANCIU, SCOTTO, SEBASTIANI, VOLELLI.

Procurations : Mme FERRAGUTI à Mme SANCIU, Mme GUARDINI à Mr COSTA, Mr MORELLI à Mr HLUŠICKA et Mme ROVERE à Mr OLMETA.

Absents : Mr FEYDEL, Mr PANZA, Mme PONZEVERA et Mr POLI

Mr HLUŠICKA Antony a été nommé(e) secrétaire de séance.

DATE DE LA
CONVOCAATION

26/07/2024

DATE AFFICHAGE

02/08/2024

Objet de la délibération :**ACQUISITION MOBILIERS SCOLAIRES POUR EXTENSION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE**

Le Maire rappelle au Conseil que l'extension de l'école élémentaire est en cours pour la création de nouvelles salles. Il serait souhaitable de procéder à l'acquisition de nouveaux mobiliers scolaires (chaises, tables, bureaux, armoires, patères) afin de permettre un confort aux élèves et professeurs.

Le montant s'élèverait à **25 816,88 € HT**.

Le plan de financement s'établissant comme suit :

Organismes	%	Montant HT
CDC	60,00	15 490,13
Commune	40,00	10 326,75
TOTAL	100,00	25 816,88

Le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir en délibérer.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Le conseil ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

- APPROUVE l'acquisition du mobiliers scolaires composés de chaises, tables, bureaux, armoires et le plan de financement ci-dessus ;
- AUTORISE le Maire à signer tous les documents afin de mener à bien cette opération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Cette délibération annule et remplace la délibération du 14 juin 2024.